

**Public**

Agents immobiliers,  
gestionnaires de biens,  
conseillers immobiliers  
désireux de vendre ou louer  
des biens soumis à bail  
commercial

**Pré-requis**

Avoir une activité dans  
l'immobilier

**Durée**

1 jour soit 7 heures

**Coût**

250 € HT  
300 € TTC



**Nature de la sanction :** Attestation de fin de formation

**Pédagogie****► Résultats attendus**

Maîtriser les caractéristiques d'un bail commercial

**► Objectifs pédagogiques**

Appréhender les modalités de vente et de location d'un bien soumis à bail commercial  
Maîtriser les règles applicables à la rédaction des baux commerciaux

**► Méthodes pédagogiques**

Alternance d'apports théoriques, jurisprudences récentes et de cas pratiques

**Calendrier****► Agen**

- 7 juillet 2022

**► Intervenante**

- Lydia GATTO LACHAIZE

*L'ensemble de nos locaux est accessible aux  
personnes en situation de handicap.*

## PROGRAMME

### Éléments constitutifs du bail commercial

- Baux soumis au statut des baux commerciaux
- Extension du statut des baux commerciaux
- Baux dérogatoires et conventions d'occupation précaire

### Contenu du bail commercial

- Forme et objet du bail
- L'état des lieux et les mentions spécifiques
- Fixation du loyer et des charges
- Révision du loyer
- Réalisation de travaux
- Cession du bail
- Sous location
- Résiliation du bail par le locataire

### Renouvellement et droit de préemption

- Droit au renouvellement
- Refus de renouvellement sans indemnité d'éviction
- Refus de renouvellement avec indemnité d'éviction
- Droit de priorité du locataire
- Droit de préemption

### Rupture du bail

- Droit de reprise du bailleur
- Application d'une clause résolutoire
- Résolution judiciaire
- Résolution judiciaire en cas de procédure collective du locataire

Questionnaire de contrôle des connaissances acquises